

## Nom du projet

« Projet de mise en conformité à la Loi 25 »

## Nom de l'entreprise accompagnée

Jeunes musiciens du monde



## Municipalité

Québec

## Région

Capitale-Nationale

## Présentation de l'entreprise

Jeunes musiciens du monde a pour mission d'accompagner les jeunes issus de milieux comportant des facteurs de risque à développer leurs habiletés socio-émotionnelles, à se projeter positivement dans l'avenir et à se dépasser, par l'apprentissage gratuit de la musique. L'organisme à but non lucratif rejoint plus de 1 400 enfants et adolescents répartis dans sept régions du Québec selon une formule parascolaire, de septembre à mai.

## Objectifs poursuivis

L'organisme a eu besoin d'accompagnement afin de se conformer pleinement aux exigences de la Loi 25 et d'être en mesure d'en comprendre les tenants et les aboutissants, puisqu'il collecte des données personnelles et nominatives auprès de ses élèves, de ses bailleurs de fonds et de ses employés.

## Nature de l'accompagnement

Avec le soutien de Synapse C, l'organisme a dressé un état des lieux quant aux données qu'il recueillait dans le cadre de ses activités (date de naissance des élèves, numéro de téléphone des parents, courriel des donateurs, nom et adresse des employés, etc.). Un plan d'action a été élaboré et l'on travaille activement à sa mise en œuvre. La rédaction de ce plan a donné lieu à la révision des politiques existantes, à l'élaboration de canevas pour de nouvelles politiques et procédures ainsi qu'à des recommandations sur le traitement des données. Des séances de formation ont aussi permis de diffuser des notions générales sur la gouvernance et la gestion des données au sein de chacun des départements concernés par ces aspects au sein de l'organisme.

## Impacts

L'accompagnement a donné l'occasion à Jeunes musiciens du monde de se conformer pleinement aux exigences de la Loi 25 : l'organisme dispose maintenant de politiques appropriées et d'une saine gouvernance relative aux informations qu'il collecte. Ce projet a permis à l'organisme de s'assurer que les données amassées se limitent à celles qui sont nécessaires à la réalisation de sa mission et qu'elles soient sécurisées et sujettes à des cycles appropriés de conservation et de destruction. Les mots d'ordre guidant cet exercice, rendu possible grâce au soutien du programme Vivace, sont : « Diligence, proactivité et responsabilité ». Des qualités dont l'organisme peut maintenant se vanter!